

Ligne B - ALLER

samedi matin

Ligne B - RETOUR

samedi matin

Ligne B samedi matin

ALLER - RETOUR

La Trappe	08.30	Pl. du 14 juillet	11.00
Ch. de la Trappe	08.32	Rés. La Boétie	11.02
Les Pechs	08.34	Le Breuil	11.03
La Croix	08.36	La Trappe	11.10
Ch. Trompette	08.40	Ch. de la Trappe	11.12
Maison de Retraite	08.42	Les Pechs	11.14
La Colline	08.43	La Croix	11.16
La Bouquerie	08.44	Ch. Trompette	11.20
Camping Les Périères	08.46	La Colline	11.23
La Vigne du Foussat	08.47	La Bouquerie	11.24
La Croix d'Allon	08.48	Camping Les Périères	11.26
Route de Caubesse	08.49	La Vigne du Foussat	11.27
Temniac	08.50	La Croix d'Allon	11.28
Les Presses	08.52	Route de Caubesse	11.29
La Vache	08.53	Temniac	11.30
Péchaurlol	08.54	Les Presses	11.32
Le Pérrier	08.55	La Vache	11.33
La Croix Rouge	08.56	Péchaurlol	11.34
La Poulgue	08.57	Le Pérrier	11.35
Maison de l'Emploi	08.58	La Croix Rouge	11.36
Cimetière	09.00	La Poulgue	11.37
Pl. du 14 juillet	09.02	Maison de l'Emploi	11.38
Le Breuil	09.04	Cimetière	11.40
Place Pasteur	09.08	Pl. du 14 juillet	11.42

Ligne B Vendredi (période scolaire)

Lycée Pré de Cordy	16.15
Gare SNCF	16.25

Ligne B Lundi (période scolaire)

Gare SNCF	09.00
Lycée Pré de Cordy	09.10

La trappe	Ch. de la Trappe
Les Pechs	La Croix
Ch. Trompette	Maison de Retraite
La Colline	La Bouquerie
Camping les Périères	La Vigne de Foussat
La Coix d'Allon	Route de Caubesse
Temniac	Les Presses
La Vache	Péchaurlol
Le Pérrier	La Croix Rouge
La Poulgue	Maison de l'Emploi
Cimetière	Place du 14 juillet
Le Breuil	Place Pasteur



Points de vente

- Dans le bus, auprès du conducteur.
- Bureau de Périgord Voyages (La Feuillade, Carsac - 24200 SARLAT)

Tarifs

- Tarif à l'unité (bleu) : 1,00e
- Carnet 10 tickets (orange) : 7,50e
- Tarif scolaire (jaune) : 0,60e
- Carte mensuelle : 18,30e

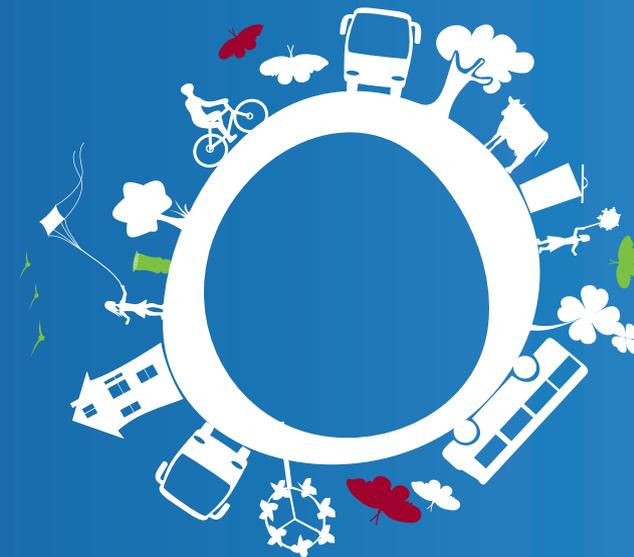


Renseignements complémentaires auprès de :
Mairie de SARLAT : 05 53 31 53 31
Périgord Voyages : 05 53 59 01 48

Sarlat'BUS



mairie de sarlat



**Tous les tarifs, les points de vente
 et les horaires de vos bus !**

Horaires valables à compter du 3 octobre 2016

L'UNIVERS - ne pas jeter sur la voie publique.

